

Initiatives ministérielles

Nous ne cessons de répéter à la Chambre ces derniers mois que nos plus grandes espérances en matière de création d'emplois résident dans la petite entreprise et dans nos exportations.

• (1240)

Il me semble qu'il y aurait lieu de sensibiliser la Société d'expansion des exportations à la nécessité de se faire connaître d'un plus grand nombre de petites entreprises canadiennes afin d'élargir son portefeuille.

En conclusion, je crois que la motion de mon collègue contribue amplement à faire de cette mesure une bonne mesure législative.

L'hon. Roy MacLaren (Etobicoke-Nord): Monsieur le Président, j'ai suivi le bref débat sur la motion n° 9. J'ai écouté avec une attention toute particulière l'intervention du député néo-démocrate. Je ne vois pas ce qu'il y a de contradictoire dans son approche ou dans la motion n° 9.

Mon collègue de Broadview—Greenwood a déjà expliqué qu'il sera possible d'examiner chaque année les activités de la Société pour l'expansion des exportations. Il est possible que cet examen se fasse plus qu'une fois l'an si un comité parlementaire le juge utile.

Nous pouvons déjà examiner les activités de la Société et nous le pourrons encore après l'adoption du projet de loi. Le pouvoir d'examen donne aux Canadiens, qui sont les actionnaires ultimes de cette société, la possibilité de s'assurer qu'elle fonctionne selon les principes que nous voulons tous voir appliquer.

La motion n° 9 ajoute une possibilité d'examen approfondi des activités de la Société pour l'expansion des exportations. Elle prévoit l'évaluation de son mandat en fonction de l'évolution du contexte. Aujourd'hui, dans le monde, peu de secteurs sont aussi dynamiques que le secteur du commerce et la SEE, en collaborant étroitement avec le secteur privé, bien sûr, peut faire en sorte que le Canada joue un rôle majeur dans le commerce international. Ce rôle pourrait être renforcé par l'adoption de la motion n° 9, puisque des dispositions prévoient déjà des examens annuels.

Le président suppléant (M. DeBlois): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le président suppléant (M. DeBlois): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(La motion n° 9 est adoptée.)

L'hon. John McDermid (au nom du ministre du Commerce extérieur) propose que le projet de loi, tel que modifié, soit agréé.

(La motion est adoptée.)

Le président suppléant (M. DeBlois): Quand lirons-nous le projet de loi pour la troisième fois? Avec la permission de la Chambre, maintenant?

Des voix: D'accord.

M. McDermid (au nom du ministre du Commerce extérieur) propose que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté.

M. Peter L. McCreath (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je veux intervenir très brièvement. Je tiens à remercier tous les députés pour leur coopération dans l'étude de cet important projet de loi.

Il serait intéressant que les députés se reportent au moment où le ministre a présenté le projet de loi. Je relisais ce qu'il avait alors déclaré:

Les entreprises canadiennes savent qu'il leur faut réussir sur la scène internationale pour demeurer compétitives et pour continuer d'offrir aux Canadiens des emplois bien rémunérés.

Les exportations et les investissements internationaux ont soutenu notre économie pendant une dure récession. La capacité des entreprises canadiennes de s'affirmer sur les marchés internationaux aura une influence directe sur notre prospérité dans l'avenir.

• (1245)

Ce sont là quelques-unes des déclarations faites par le ministre.

Je crois qu'il importe de savoir que l'objectif du projet de loi est d'aider la Société pour l'expansion des exportations à mieux servir les exportateurs canadiens. Je crois qu'il n'est pas inutile de répéter que le projet de loi a été présenté parce qu'il est dans l'intérêt de tous les Canadiens de faciliter les exportations qui stimulent l'emploi et la croissance économique au Canada. Les modifications prévues dans le projet de loi élargiront la gamme des services d'assurance et des services de soutien financier offerts aux entrepreneurs canadiens pour les aider à mener leurs projets outre-mer. Ces modifications répondent directement à des demandes adressées au gouvernement et à la Société pour l'expansion des exportations. Je pense que nous étudions aujourd'hui une mesure législative importante.